

Procès-verbal de la 44^e Assemblée générale Jeudi 23 mai 2024 à 17h30, La Couronne, Sonceboz

1. Ouverture et salutations

Le président Nicolas Curty ouvre la 44^e Assemblée générale de la CEP et salue les nombreux membres présents. Il adresse ses salutations aux participants et tout particulièrement au Maire de Sonceboz, Claude-Alain Wüthrich, et au directeur de Swissmem, Stefan Brupbacher.

L'ordre du jour est approuvé.

Deux scrutateurs (Pierre Scheidegger, Yann Minder) sont nommés.

Une liste de présences (signatures) est annexée au procès-verbal.

2. Procès-verbal de la 43^e Assemblée générale du 31 mai 2023

Le procès-verbal était à disposition sur le site de la CEP dans les délais statutaires et téléchargeable sur place au moyen d'un code QR. Il est accepté à l'unanimité.

3. Rapport du président

Le président s'appuie sur le Rapport annuel 2023 de la CEP pour faire le bilan de sa première année de présidence.

4. Rapport d'activités 2023

Se référant au Rapport annuel 2023 publié préalablement sur le site de la CEP, Patrick Linder synthétise les actions de l'institution en 2023. Le rapport d'activités est accepté à l'unanimité.

5. Comptes 2023

a. Présentation

Olivier Miche, responsable des finances au Conseil de direction, présente les comptes 2023 en détaillant les montants des différents postes de charges et produits. L'exercice se termine sur un bénéfice de CHF 3'560.90.

b. Rapport des vérificateurs des comptes

Lisa Munoz, Thierry Froidevaux et Nicolas Wyss ont vérifié les comptes et recommandent leur acceptation. Les comptes 2023 sont acceptés à l'unanimité et décharge est donnée au Conseil de direction.

6. Budget 2024

Olivier Miche présente le budget 2024 qui a préalablement été validé par le Conseil de direction. Ce dernier prévoit une perte d'exploitation de CHF 28'020.-. Le budget est accepté à l'unanimité.

7. Programme d'activités 2024

Le directeur détaille le programme de l'année 2024. Déploiement des actions fondamentales d'attractivité économique, événements variés et regard spécifiquement consacré à l'intelligence artificielle sont prévus. Le programme d'activités 2024 est validé à l'unanimité.

8. Modification des statuts

Nicolas Curty introduit cet objet fondamental en rappelant qu'il est induit par le souhait de changement de nom menant à « Chambre d'économie publique Grand Chasseral (CEP) » et par la nécessité d'adapter les statuts à l'évolution de l'institution (la dernière version date de 2011). Patrick Linder effectue une présentation synthétique de l'expansion rapide de la marque Grand Chasseral depuis sa publication, rappelle les différentes consultations menées auprès de toutes les parties prenantes de la CEP et partage une analyse détaillée du sondage remis à tous les membres (grande satisfaction à l'égard de la CEP et de ses actions). Membre du conseil de direction et notaire, Nolwenn Fromaigeat détaille l'ensemble des modifications proposées et commente les aspects les plus importants.

Disponible sur le site de la CEP dans les délais statutaires, le projet de modification des statuts est accepté à l'unanimité.

La Chambre d'économie publique Grand Chasseral (CEP) naît sous les acclamations.

9. Divers

La parole n'étant pas demandée. Le Président clôt la partie officielle de l'assemblée à 18h30.

En deuxième partie de l'Assemblée générale, la Chambre d'économie publique Grand Chasseral (CEP) a reçu Stefan Brupbacher, Directeur de Swissmem.

Sonceboz, le 24 mai 2024, Patrick Linder